

Corruption
**Le procès de l'affaire
Sonatrach1 s'ouvre aujourd'hui**

Page 2

Rassemblement pacifique à Ouargla
**La population du Sud réaffirme
son rejet du gaz de schiste**

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3512 - Dimanche 15 mars 2015 - Prix : 10 DA

Thon rouge

Treize armateurs en lice

Page 5

Préoccupations des enseignants universitaires

Le CNES appelle la tutelle à «respecter ses engagements»

Page 2

**Enseignants
ou maîtres
chanteurs ?**

Par Nadjib Stambouli

Si les enseignants affiliés au Cnapest sont bien coupables de la dégradation de la situation dans le secteur de l'Education, l'Etat n'en est pas moins responsable, en sa qualité de garant, en dernière instance, de la dispense d'un enseignement de qualité aux sept millions de jeunes Algériens qui vont en classe, ou plutôt censés y aller. Oui, «censés» seulement, parce que l'école buissonnière, une fois n'est pas coutume, n'est pas le fait des élèves, mais celui des enseignants et cela, non pas depuis trois jours, une semaine ou autre durée d'une grève menée par des syndicalistes qui savent le sens d'une action de lutte civilisée, mais depuis un mois entier. Trop c'est trop, la formule n'a jamais été aussi pertinente pour désigner cette atteinte flagrante au Smig de respect de la noble vocation d'enseignant, corporation qui semble perdre de vue la mise en péril, puisqu'elle a les yeux rivés uniquement sur ses intérêts, même pas moraux, qu'elle met en péril l'avenir de toute une génération qui leur est confiée. En effet, cette expression de «mise en péril de toute une génération» pourrait sembler exagérée, mais pas autant que l'est cette sinistre réalité d'une année blanche qui pointe au proche horizon, sachant que ce spectre ne se mesure pas à la seule aune de l'année perdue, mais par son impact de perturbation de l'ensemble du cursus scolaire d'un élève.

Suite en page 3

Maintien de la grève des enseignants

Les parents d'élèves menacent de porter plainte



Ph > E. Soraya/J. A.

«Nous sommes obligés de défendre le droit de scolarisation de nos enfants auprès de la justice», nous a affirmé le président de la Fédération nationale des associations des parents d'élèves, Hadj Dellalou, que nous avons joint hier par téléphone. Il a indiqué également que cette mesure à laquelle il «ne voudrait pas aller» se fera à l'issue d'un conseil national, dans quelques jours. Lire page 2

Rencontre prévue samedi prochain

TAJ organise une conférence économique et sociale

Page 3

Nawel Iloul revient avec une nouveauté

Une chanson de Ben Messayeb en clip vidéo

Page 13

Corruption

Le procès de l'affaire Sonatrach s'ouvre aujourd'hui

Le procès Sonatrach 1 s'ouvrira aujourd'hui dimanche au tribunal criminel d'Alger avec, au box des accusés, 19 personnes dont des responsables du groupe Sonatrach et de sociétés étrangères, notamment l'ex-P-DG du groupe national Mohamed Meziane et le patron du groupe allemand Contel Algérie Funkwerk, El Smail Mohamed Réda pour répondre de faits liés à la corruption. Parmi les prévenus, huit directeurs exécutifs de Sonatrach dont Amar Zenasni responsable du transport par pipeline et le directeur des activités d'amont Belkacem Boumediène. Sur la liste des accusés également 4 entreprises étrangères ayant bénéficié frauduleusement de marchés publics, au préjudice de Sonatrach, selon le rôle complémentaire de la deuxième session criminelle 2014. Parmi les chefs d'accusation retenus contre les accusés dont 7 en détention, figurent l'association de malfaiteurs, la passation de marchés contraires à la loi pour accorder des privilèges injustifiés à des tiers, blanchiment d'argent, augmentation de prix dans des contrats avec une entreprise publique, détournement de deniers publics, blanchiment d'argent et corruption. Selon l'arrêt de renvoi, les faits concernent cinq marchés frauduleux d'une valeur de 1 100 milliards de centimes accordés par l'ex-P-DG de Sonatrach, Mohamed Méziane, au groupe allemand Contel Algérie Funkwerk Pletarc dans le cadre d'un projet d'acquisition d'équipements de télésurveillance et de protection électronique des complexes du groupe national à travers le pays. Ces contrats ont été accordés dans le cadre du gré à gré en contrepartie d'actions acquises au profit des deux fils du patron de Sonatrach Fawzi et Réda Méziane dans le groupe Contel, selon la même source. Le groupe Contel Algérie Funkwerk Pletarc et son patron El Smail Djaafar Mohamed Réda, principal accusé dans cette affaire, a obtenu des privilèges injustifiés alors que ses offres étaient plus élevées que celles des autres soumissionnaires. Les investigations ont également révélé que Mohamed Méziane avec la complicité du responsable des activités d'amont Belkacem Boumediène a mis au point un plan pour subdiviser le projet de télésurveillance électronique de Sonatrach en 4 parties afin d'attribuer 3 marchés au groupe allemand. Le groupe Sonatrach, selon l'arrêt de renvoi toujours, a conclu un marché douteux avec Saipem Algeria (Italie) pour la réalisation du gazoduc liant l'Algérie à l'Italie (Sardaigne). L'enquête a révélé qu'un des fils de Mohamed Meziane travaillait comme conseiller, depuis 2006, auprès du patron de Saipem Algeria, Tullio Orsi. Ce dernier est poursuivi par le parquet de Milan dans le cadre d'une affaire de corruption impliquant le groupe pétrolier italien ENI dont Saipem est une filiale. Ce marché, d'une valeur de 586 millions de dollars a été sous-traité à une société française PIE Capag, par Saipem, sa rivale dans la consultation limitée ouverte par Sonatrach, fait ressortir l'arrêt de renvoi. Un tel procédé est interdit par le règlement de Sonatrach. Un autre dossier lié à ce procès concerne le marché de réfection de l'immeuble de Sonatrach, situé boulevard Ghermond, attribué frauduleusement à l'entreprise allemande Imtech.

Ghani Y./APS

Maintien de la grève des enseignants

Les parents d'élèves menacent de porter plainte

■ «Nous sommes obligés de défendre le droit de scolarisation de nos enfants auprès de la justice», nous a affirmé le président de la Fédération nationale des associations des parents d'élèves, Hadj Dellalou, que nous avons joint hier par téléphone. Il a indiqué également que cette mesure à laquelle il «ne voudrait pas aller» se fera à l'issue d'un conseil national, dans quelques jours.

Par Meriem Benchaouia

En réaction à la décision du conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'éducation (Cnapest) qui a annoncé mercredi soir, la poursuite de la grève, les parents d'élèves, inquiets d'un risque d'une année blanche, menacent de recourir à la justice. «Nous sommes obligés de défendre le droit de scolarisation de nos enfants auprès de la justice», nous a affirmé le président de la Fédération nationale des associations des parents d'élèves Hadj Dellalou, que nous avons joint hier par téléphone. Il a indiqué également que cette mesure à laquelle il «ne voudrait pas aller» se fera à l'issue d'un conseil national, dans quelques jours. A cette occasion, la Fédération décidera probablement du recours à la justice pour faire respecter le droit à la scolarité des élèves qui, selon Dellalou, est mise à mal par les grèves à répétition. Tout en déplorant la décision du Cnapest de maintenir la grève, le président de la Fédération se dit «déçu par cette décision» qui selon lui, «met en péril l'avenir des élèves». «La grève a trop duré, il est temps que l'Etat prenne des décisions concrètes pour préserver le droit de nos enfants», a-t-il déploré et d'ajouter : «Pas avec des menaces mais avec le dialogue et la sagesse». Pour notre interlocuteur, la situation a atteint «un degré de pourrissement qui peut dégénérer». Face au risque de détérioration, la Fédération demande au syndicat



Ph/Le jour

de «prendre ses responsabilités». «J'ai déjà eu à jouer le médiateur dans des conflits similaires et entamé plusieurs démarches afin de désamorcer la crise». Après avoir rencontré les deux parties du conflit qui campent chacune sur ses positions et face à ce blocage, la Fédération a adressé une lettre de deux pages au président de la République mais également au Premier ministre. «J'ai envoyé une correspondance à la Présidence et au Premier ministre dans laquelle j'explique en détails les risques, et où je leur demande d'intervenir en tant qu'autorité suprême, mais je n'ai pas encore reçu de réponse», a-t-il encore. Afin de rassurer les parents et leurs enfants, la Fédération a installé des cellules d'écoute à travers les wilayas. Elle reste, selon Hadj Dellalou, mobilisée sur le terrain en demandant à ses adhérents de tenir des conseils de wilaya en perspective de la tenue prochain

ne du conseil national. Le président de la Fédération, ne va pas avec le dos de la cuillère pour dénoncer une certaine ingérence de la part d'enseignants qui profitent de la situation pour se faire de l'argent. Selon lui, «un enseignant en grève est tenu de rester sur son lieu de travail pendant ses heures, il n'a pas légalement le droit de partir, pour proposer aux élèves des cours particuliers».

Un taux de suivi avoisinant les 80%, selon le Cnapest

Entamant sa quatrième semaine consécutive de grève, le Cnapest persiste et signe : «Pas de reprise des cours tant que le ministère de l'Education nationale ne répond pas favorablement aux doléances des travailleurs du secteur». Contacté hier, Messaoud Boudiba, chargé de communication du syndicat, nous a assuré que la mobilisa-

tion des enseignants ne faiblit pas. Selon le syndicaliste, son mouvement a connu un taux de suivi national de 80% au secondaire, de 30% au moyen et de 5% au primaire. «La mobilisation a été spontanée et unanime car tous les professionnels connaissent la situation du secteur qui est en constante dégradation», note Boudibat. D'après lui, outre le fait de ne pas ouvrir les canaux du dialogue, le ministère «prouve qu'il ne se soucie guère de l'intérêt des élèves». Comme décidé par le conseil national, la grève se poursuit, estimant que la clef est entre les mains du ministère de l'Education. Le syndicat autonome appelle également les enseignants des trois paliers à participer massivement au sit-in prévu pour demain au niveau de l'annexe du ministère de l'Education au Ruisseau pour exiger la satisfaction d'une plateforme de revendications de plusieurs points. M. B.

Préoccupations des enseignants universitaires

Le CNES appelle la tutelle à «respecter ses engagements»

La bataille n'est pas encore gagnée par les enseignants du supérieur. Le Conseil national de l'enseignement supérieur (CNES) qui a difficilement démarré l'année universitaire rebondit une fois de plus en invitant la tutelle à une prise en charge dans les brefs délais des préoccupations des enseignants. Lassé d'attendre la concrétisation de leurs revendications, le Conseil national des enseignants du supérieur (CNES) appelle la tutelle à accélérer la concrétisation de ses engagements envers la corporation universitaire et à intervenir pour trouver des solutions aux problèmes en suspens dans le secteur. Tout retard dans l'exécution et l'application de cette invitation de la CNES à la tutelle, ne peut qu'alimenter à nouveau le désespoir et la démotivation des enseignants. En cas de non-respect des délais, la tutelle «assumera en temps opportun son entière responsabilité», souligne le syndicat. Le CNES relève tout d'abord la nécessité du respect de ses propositions issues du document de travail commun sur la carrière professionnelle des

enseignants universitaires. Selon un communiqué rendu public à l'issue d'une réunion tenue récemment avec la tutelle, le CNES appelle également à la suppression de toutes les mesures arbitraires relatives aux conditions de promotion hypothéquant la carrière professionnelle de plus de 40 000 enseignants à cause de l'absence d'une vision claire valorisant l'expérience pédagogique et la recherche scientifique. Il a été fait état dans ce contexte de la création d'une commission pour l'enrichissement d'un document spécial en vue de parachever le travail dans les plus brefs délais tout en convenant d'élargir la commission nationale chargée de la carrière professionnelle aux membres du Conseil national qui s'est réuni du 12 au 14 mars avec le ministère de tutelle. Le CNES a réaffirmé à l'occasion son attachement à des négociations sérieuses autour du dossier des salaires et des primes eu égard aux inégalités constatées par rapport aux autres secteurs de la Fonction publique du fait de la politique salariale adoptée par les autorités publiques,

a souligné le communiqué. Parmi les revendications socioprofessionnelles soulevées, l'octroi d'un quota conséquent de logements et la réactivation des crédits pour l'acquisition de logements au profit des enseignants. Mais plus encore que ces points liés aux revendications socioprofessionnelles des enseignants, le CNES tient à exprimer son inquiétude face à la mise en œuvre des réformes de l'enseignement supérieur. Contestant la marginalisation des enseignants, le syndicat interpelle la tutelle afin «de clarifier les conditions de mise en application de ces réformes et d'établir un bilan en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés afin d'éviter l'échec de ces réformes». La déclaration du CNES émet une autre inquiétude quant à la situation prévalant dans certains établissements universitaires. Le syndicat appelle les enseignants à rester mobilisés autour de leur syndicat. Le CNES maintient ainsi sa plateforme de revendications et insiste pour arracher les droits de la communauté universitaire. Louiza Ait Ramdane

Rassemblement pacifique à Ouargla

La population du Sud réaffirme son rejet du gaz de schiste

■ La colère de la population du Sud contre le gaz de schiste qui a débuté à In Salah entame son troisième mois avec une grande manifestation à Ouargla, marqué par la participation du mouvement des chômeurs et des leaders et représentants des partis de l'opposition.

Par Nacera Chennafi

Scandant des slogans contre le gaz de schiste, « Samidoun, Samidoun, ghaz sakhri rafidoun » (« nous résistons, nous résistons, le gaz de schiste, c'est non »), « La Chamal, La Djanoub, El-Djazair Fil Kouloub » (ni Nord, ni Sud), l'Algérie dans le cœur de tous) et El-Wihda Oua Essiyada, Li-Ikkaf El-Ghaz Essakhri (Unité et souveraineté, pour stopper le projet de gaz de schiste), les manifestants étaient hier depuis le matin au rendez-vous devant la mairie de Ouargla. Selon les organisateurs, ils étaient déjà depuis le matin 3 000 manifestants. Les manifestants se sont dispersés dans le calme vers 12h 40.

Dire non au gaz de schiste vient d'une crainte « légitime » des habitants de In Salah, où le premier forage d'exploration est lancé et durant plus de deux mois de manifestation ses habitants ont rejeté toute récupération politique de leur mouvement et s'attendaient à une décision d'arrêt définitif de toute exploration ou exploitation de gaz de schiste. Cependant, cette décision ne vient pas et le gouvernement affirme à chaque occasion qu'il ne reculera pas sur le gaz de schiste en s'appuyant sur le droit de savoir le taux de réserves de cette ressource naturelle et essayent de rassurer que toute exploitation ne peut se faire sans la réunion de tous les moyens pour préserver l'environnement et les habitants.

A In Salah, la situation a dégénéré avec les affrontements qui ont lieu entre les manifestants et les services de l'ordre. Par la suite c'est l'Armée nationale qui a réussi à calmer le jeu en se déployant sur place. Mais la revendication relative à l'arrêt de



toute exploration et exploitation de gaz de schiste est toujours là.

Du côté des politiques, c'est l'ex-candidat à la présidentielle d'avril 2014, Rachid Nekkaz, qui a été le premier à être accueilli en « héros » par les manifestants de In Salah. Par la suite, c'est Djilali Sofiane, président du parti Djl Djadid et membre de la Coordination pour les libertés et la transition démocratique qui s'est rendu sur place sans ses collègues dans cette instance.

Dans ce contexte, une manifestation « millionnaire » est décidée à Ouargla avec la participation de l'opposition, dont le pôle de changement créé autour de l'ex-Chef du gouvernement Ali Benflis et sans oublier le mouvement des chômeurs de cette wilaya, dont le coordinateur est Tahar Belabès.

Selon les rapports de presse, Tahar Belabès a lancé dans la foule hier : « On salue l'opposition et on lui dit qu'on est prêt à aller loin avec elle. Plus loin que ne

pense l'administration », ainsi la question de gaz de schiste peut prendre une nouvelle tournure.

Il est à souligner que des responsables et représentants de partis politiques membres de la Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique (CNLTD) et de l'Instance de coordination et de suivi de l'opposition (Icso) étaient présents hier dans la manifestation de Ouargla, dont, Sofiane Djilali (président de Djl Jadid), Nouredine Bahbouh, président d'Union des forces démocratiques, Ahmed Adimi, porte-parole du parti de Ali Benflis, le président du RCD, Mohcen Belabès, le SG d'Ennahda, Mohamed Dhoubi et la représentante des familles des disparus.

En dehors de l'opposition qui a des comptes à régler avec le pouvoir, Ouargla qui est la capitale des hydrocarbures a été déjà un théâtre de manifestations menées par les chômeurs.

Le 14 mars 2013, plus de

5 000 personnes manifestaient pour le droit au travail à Ouargla. A cet effet, Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal avait annoncé une armada de mesures pour lutter contre le chômage mais en 2014 comme directeur de la campagne présidentielle de Bouteflika, il dira que l'Administration et les entreprises n'ont pas appliqué ses directives.

On peut citer quelques mesures, dont l'octroi des crédits bancaires à taux zéro, la préférence locale dans le recrutement, la formation faite par les entreprises et la création d'un centre de formation professionnelle aux métiers du pétrole. Aujourd'hui les chômeurs de Ouargla manifestent contre le gaz de schiste.

Il est à souligner que cette manifestation s'est déroulée dans le calme, alors que certaines voies s'étaient élevées la veille pour alerter contre des dérives. **N. C.**

Rencontre prévue samedi prochain

TAJ organise une conférence économique et sociale

Le président du Parti Tajamou Amal Jazair (TAJ) Amar Ghoul a annoncé samedi à Alger que sa formation organisera samedi prochain une conférence économique et sociale qui traitera plusieurs questions dont la sécurité énergétique en Algérie. Avant la session ordinaire du bureau politique du parti, Ghoul a indiqué que cette rencontre se proposait de dégager des propositions concrètes pour des solutions aux problèmes qui se posent au plan socio-économique. Elle portera, selon le responsable, sur 7 axes dont le principal est celui de la sécurité énergétique du pays. La diversification de l'économie nationale hors hydrocarbures et la mise en place de mécanismes pour le développement des secteurs de l'agriculture, du tourisme et des services figurent parmi les thèmes retenus pour la conférence, a ajouté Ghoul précisant qu'elle n'était pas d'ordre politique. Par ailleurs le président de TAJ a appelé la classe politique à la « sagesse et à la retenue et à faire prévaloir la voie du dialogue » pour le règlement des problèmes qui se posent et à éviter d'« enflammer la rue ». Il a mis en garde contre le recours aux sit-in et marches de protestation qui peuvent, a-t-il

dit, « donner lieu à des dérapages qui compromettent la stabilité et la sécurité de l'Algérie ». Au plan international, il a salué les efforts diplomatiques de l'Algérie qui ont favorisé une sortie de crise au Mali et ses démarches visant à réunir les parties libyennes autour d'un dialogue.

G. H./APS



PH. Soreyaji, A.

Moussa Touati

Le FNA aspire à bâtir une « Algérie pour tous »

Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, s'est dit samedi à Batna « fier » de sa formation politique qui « a pu s'adresser à une génération qui aspire à bâtir une Algérie pour tous ». Le FNA est venu construire un « Etat de droit et d'égalité, un Etat des droits et des devoirs », et s'est doté d'une « plateforme politique, d'un programme et des principes » et « quiconque les refuse n'a pas de place dans le parti », a encore affirmé Touati. Dans une allocution prononcée au complexe des loisirs scientifiques, devant une assistance nombreuse de militants et sympathisants, il a également assuré que son parti milite pour « bâtir, avec les bras de tous les Algériens, un Etat de droit et puissant ». Critiquant « la gestion des ressources du pays depuis l'indépendance », Touati a estimé que « l'abandon du message des chouhada a conduit le pays vers la situation inextricable actuelle ». Il a considéré en outre que l'opposition « n'a pas pris ses responsabilités pour redresser cette situation », se contentant de demander « l'application de la loi ». Le FNA a plaidé pour « la préservation de l'Algérie, la défense des intérêts du peuple et la construction d'une Algérie forte par tous et pour tous », a-t-il dit. **R. N.**

EDITO

Enseignants ou maîtres chanteurs ?

Suite de la page une

Ces enseignants qui prennent en otages les élèves, terme qui semble trop doux pour les pratiques pour ces maîtres chanteurs, ne sont aujourd'hui fonctionnaires de l'Education nationale que parce qu'ils ont pu bénéficier d'un enseignement normal, assumé par des professeurs sérieux et honorables qui ont bataillé et souvent arraché de haute lutte leurs droits, mais en plaçant l'intérêt des élèves qui leur sont confiés au-dessus de toute autre considération. C'est cette génération d'enseignants qui a formé ceux d'aujourd'hui et qui à la rentrée de 1994 a bravé main dans la main avec les parents d'élèves, toutes les menaces des terroristes, en rejoignant leur poste de travail. Mais revenons à cette grève. Ce n'est ni plus ni moins qu'un véritable coup de force du Cnapest, alors que les autres syndicats ont gelé leur mouvement et cette action qui joue les prolongations éclabousse toute l'image du mouvement du syndicalisme autonome dans ce pays et dilapide le capital sympathie qu'il a engrangé ces dernières années auprès de l'opinion publique. Les parents d'élèves sont très conscients que l'intérêt de leur enfant et de la hausse de son niveau scolaire dépendent de l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des enseignants, ce pourquoi, au même titre que la presse d'ailleurs, toutes les revendications que les actions de lutte qui vont avec, à commencer par la grève. Justement, c'est ce soutien de l'opinion publique que les enseignants affiliés au Cnapest foulent au pied, ne regardant que leurs intérêts propres et tournant le dos à la dynamique de dialogue initiée par leur tutelle, par ailleurs acceptée par les autres syndicats. Ce week-end, il a été dit que le ministère va entamer des sévères mais non moins légales sanctions contre les grévistes hors-la-loi, y compris par le recours au licenciement. L'information n'a pas été confirmée, mais si elle l'est, elle signifierait que le ministère envoie là un signal fort à la corporation des enseignants, ceux qui revendiquent dans la légalité en respectant le futur de l'élève, au sein des enseignants comme ceux du Cnapest qui se cramponnent dans leur attitude irresponsable, ainsi qu'aux parents d'élèves, pour les reconforter. Ce message serait la fin de l'impunité... **N.S.**

Plus de 1,5 million de personnes touchées en Algérie

Sensibilisation sur l'hépatite au métro d'Alger

■ L'association nationale «SOS Hépatites» a organisé, hier, une journée d'information et de sensibilisation autour de l'hépatite virale C au métro d'Alger station Tafourah, a-t-on constaté sur place.

Par Thinhinene Khouchi

Plus de 1,5 million de personnes sont touchées par cette maladie en Algérie, selon des statistiques de 2007. Huit ans après, il n'y a pas de nouvelles statistiques, faute d'absence de centre de dépistage, selon la vice-présidente de l'association SOS hépatite, Zahia Becca.

A cet effet, M^{me} Becca a incité les usagers du métro d'Alger, présents hier sur place de faire des dépistages annuels pour mieux se protéger contre l'hépatite virale C.

A l'adresse des autorités compétentes, elle a ajouté que l'autorité algérienne doit prendre en considération les dangers de cette maladie et de mettre à la portée du citoyen des moyens de dépistage plus accessibles.

Interpelée par la presse et les citoyens, la vice-présidente de l'association SOS hépatite a expliqué que l'hépatite est une inflammation du foie et qui peut évoluer spontanément vers la guérison ou progresser vers la fibrose (cicatrisation), la cirrhose ou le cancer du foie tout en affirmant que cette maladie reste ignorée du grand public.

Il est à savoir que l'hépatite virale représente la 8^e cause de décès dans le monde. Elle tue autant que le VIH/sida chaque année et 500 millions de personnes dans le monde souffrent de cette infection chronique, selon les chiffres communiqués par l'Alliance mondiale contre l'hépatite qui s'efforce d'apporter son soutien aux patients et de faire entendre leur voix, mais aussi de mieux faire connaître l'hépatite virale et d'élaborer des stratégies globales de lutte contre cette maladie dans tous les pays.

L'étude sur la charge mondiale de morbidité, montre que l'hépatite virale est responsable de la mort de près de 1,5 million de

personnes, autant que pour le VIH/sida et sensiblement plus que la tuberculose ou le paludisme. Toutefois, malgré un taux de mortalité annuel colossal, les dirigeants en charge de la santé mondiale écartent systématiquement le sujet de leurs priorités. Ainsi, la grande majorité des pays ne dispose d'aucun programme permettant d'éradiquer l'hépatite virale.

Les hépatites A et E sont généralement causées par l'ingestion d'aliments ou d'eau contaminés. Les hépatites B, C et D surviennent généralement à la suite d'un contact parentéral avec des liquides biologiques infectés: transfusion de sang ou de produits sanguins contaminés, actes médicaux invasifs pratiqués avec du matériel contaminé et pour l'hépatite B, transmission de la mère à l'enfant à la naissance ou d'un membre de la famille à un enfant, et aussi contact sexuel.

T. K.



PH/B. Mehdji/A.

Colloque à l'université de Béjaïa

«Le mouvement syndical pendant la période coloniale» en débat

La Faculté des sciences humaines et Sociales de l'université de Béjaïa a abrité un colloque national sur «Le mouvement syndical en Algérie pendant la période coloniale», mercredi passé, au campus d'Aboudaou. Au cours de cette rencontre, première du genre, plusieurs communications ont été développées, dont celles liées à «L'action syndicale sur le plan régional ou à travers le parcours de militants». «Il s'agissait de mettre en exergue le rôle du syndicalisme durant la période du mouvement national et durant la guerre de Libération nationale», dira un intervenant qui a souligné «le peu d'études» et recherches réalisées par les historiens, écrivains ou universitaires dans ce sens. Ce dernier a développé aussi le rôle des travailleurs dans la guerre d'indépendance. Il dira dans ce sens qu'il était indispensable voire principal dans la lutte contre le colonisateur, car dit-il, beaucoup de sacrifices ont été consentis par ces derniers dans la lutte contre l'occu-

pant. Ainsi, le P Yahiaoui Messaouda, de l'Université d'Alger est intervenue sur le thème: «Femmes au combat: Mobilisation, organisation et prise en charge de leurs compatriotes (1955-1962)». Cette dernière a rendu hommage aux femmes qui ont souffert autant que les hommes durant cette période et surtout leur implication frontale dans le combat contre l'occupant. Elle dira que les femmes étaient sur tous les fronts, citant des cas de grandes moudjahidetes et martyrs. Le D' Bellil Mohammed de l'Université de Tiaret a décliné le thème «Les syndicats de l'ouest algérien (L'Oranie) au cœur de la révolution algérienne 1956-1958» d'après des documents d'archives. Bencheikh Ali de l'université de Béjaïa et le D' Aït Meddour Mahmoud de l'Université de Béjaïa, sont revenus sur l'«Assassinat de Aïssat Idir, autopsie d'une tragédie». La séance sur «Le syndicalisme algérien face à un combat multidimensionnel» a été présidée par le P Kedadra Chaïb. Pour sa

part, Arezki Mezhoud, chargé des programmes et de la coopération internationale au département éducation et formation syndicale - UGTA a dispensé une communication sur «Le mouvement syndical algérien, origines, évolution et défis». Il reviendra sur la création de l'UGTA par Aïssat Idir au cœur de la guerre de Libération nationale et qui était un vivier pour la lutte pour l'indépendance du pays. Le thème: «Syndicalisme et guerre d'Algérie: Rivalités politiques et internationalisation du conflit algérien» a été développé par plusieurs universitaires de Béjaïa, Alger, Guelma, M'sila... à travers des thématiques. On notera aussi le thème décliné lors de cette rencontre sur «l'engagement des travailleurs algériens au sein des syndicats français en Algérie», «Les syndicats français et la révolution algérienne». Par ailleurs, des ateliers ont été également animés lors de cette rencontre.

H. Cherfa

Recueillement à Tizi Ouzou

Anniversaire de l'assassinat des six inspecteurs par l'OAS

Il y a 53 ans les six inspecteurs des services sociaux éducatifs étaient assassinés à Alger Marcel Basset, Robert Eymard, Mouloud Feraoun, Ali Hammoutene, Max Marchand, Salah Ould Aoudia étaient assassinés les criminels de l'Organisation Armée Secrète (OAS). Pour commémorer ce triste anniversaire, la direction de la culture de la Wilaya de Tizi Ouzou était au rendez-vous hier pour se recueillir à la mémoire de ces victimes de l'OAS au cimetière de Medouha où est enterré l'un de ces inspecteurs à savoir Ali Hammoutène. Des gerbes de fleurs ont été déposées sur les tombes des deux défunts dans une ambiance remplie d'émotion à tel point que les fils Ali Hammoutène et Mouloud



Feraoun ont eu du mal à trouver les mots lors de leur prise de parole en la circonstance. Pour Mohamed Hammoutène «ce qui était difficile était de

savoir qu'ils ont été torturés en voyant la mort venir» alors que le fils de Feraoun, Ali a tenu à rappeler qu'ils ont été assassinés avec 102 balles alors qu'eux

n'avaient comme arme que leur stylo». De son côté, le directeur de la culture de la Wilaya de Tizi Ouzou, Ould Ali El-Hadi a tenu à souligner qu'il est du devoir de chacun de marquer ces événements ayant marqué l'histoire de notre pays notamment les souffrances endurées comme fut le cas de l'assassinat de ces inspecteurs par l'OAS. Après Medouha, direction le village natal Tizi Hibet où est enterré Mouloud Feraoun pour le dépôt de gerbes de fleurs et de recueillement sur sa tombe. Il est à noter qu'en plus du recueillement sur les tombes de Mouloud Feraoun au cimetière du village de Tizi Hibet, Commune d'Ath Douala et d'Ali Hammoutène au cimetière de Medouha, la direction de la culture de Tizi Ouzou a

prévu une conférence autour de la vie et les œuvres de Mouloud Feraoun et d'Ali Hammoutène qui a été animée par Mohamed Hammoutene (Médecin-Pédiatre et fils d'Ali Hammoutene), Youcef Merahi (écrivain-journaliste) et Mme Zemirli Safia (Enseignante). Tandis qu'au théâtre régional Kateb Yacine, la pièce théâtrale «la terre et le sang» tirée de l'œuvre de l'écrivain Mouloud Feraoun par le même établissement théâtral a été représentée. Cet hommage se poursuivra ce dimanche par des expositions et des conférences autour des œuvres des deux inspecteurs au niveau de la maison de la culture Mouloud Mameri de Tizi Ouzou.

Hamid Messir

Thon rouge

Treize armateurs en lice pour pêcher la totalité du quota de l'Algérie

■ Le quota de l'Algérie de thon rouge, dont la pêche est réservée exclusivement aux armateurs nationaux depuis 2010, avait été relevé à 370 tonnes pour la campagne de pêche de 2015 lors de la dernière réunion extraordinaire de la Cicta, tenue en novembre dernier à Gênes (Italie).



Par Fatma Hamouche

Treize armateurs ont manifesté leur intérêt de participer à la campagne 2015 de pêche au thon rouge dont le quota attribué à l'Algérie a été augmenté par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (Cicta), a indiqué un responsable auprès du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques. Ces armateurs s'étaient réunis récemment avec ce département ministériel «pour leur expliquer l'enjeu, l'importance et la sensibilité de cette pêche internationale, d'autant que le quota de l'Algérie a été augmenté pour cette année», explique le chef de cabinet du ministère, Kamel Neghli. Le quota de l'Algérie de thon rouge, dont la pêche est réservée exclusivement aux armateurs nationaux depuis 2010, avait été relevé à 370 tonnes (t) pour la campagne de pêche de 2015 lors de la dernière réunion extraordinaire de la Cicta, tenue en novembre dernier à Gênes (Italie).

La quote-part revenant à l'Algérie sera augmentée graduellement pour atteindre un volume de pêche de thon rouge de 370 t en 2015, de 460 t en 2016 et de 543 t en 2017, contre 243 t en 2014. «Il est très important de capturer la totalité de ce quota pour prouver à la Cicta les

capacités de pêche de l'Algérie et renforcer, ainsi, les arguments de l'Algérie pour la préservation de ses quotas (fixés par la Cicta), et, partant, restituer la totalité de notre quota historique», insiste M. Neghli. Précisant que le ministère de la Pêche «a pris des mesures strictes qui doivent être appliquées à la lettre», le même responsable note qu'il a été demandé aux 13 thoniers de mobiliser les membres de leur équipage pour effectuer, en avril prochain, une formation dans les techniques de pêche de ce thonidé qui sera assuré par ce département ministériel. De surcroît, l'Algérie doit répartir son quota entre les armateurs selon les règles de la Cicta, c'est-à-dire en fonction de la dimension du

navire. «Avant que notre quota ne soit augmenté, l'Algérie dérogeait à cette règle du fait que les quantités (de pêche) permises étaient réduites» par l'ancienne quote-part, relève le même responsable. Afin de maximiser les chances de capture, les pouvoirs publics encouragent les armateurs à se constituer en groupes de pêche.

Un processus rigoureux de sélection des armateurs

Le processus de participation des armateurs à cette campagne de pêche prévue pour mai prochain sera «très sélectif» étant donné «la délicatesse de l'opération du fait de son caractère international» et l'enjeu qu'elle représente pour l'Algérie qui est toujours en quête de rétablir son quota initial qui était de 5% du Total des captures admissibles (TAC) en Méditerranée et en Atlantique Est. Il s'agit, entre autres, de veiller à ce que les caractéristiques techniques prescrites par la réglementation en vigueur soient «scrupuleusement» respectées pour garantir l'opérationnalité des navires. Par ailleurs, M. Neghli fait savoir qu'un arrêté ministériel régissant l'exploitation du thon rouge va être promulgué afin d'y inclure les améliorations enregistrées dans cette activité. Mais l'objectif du secteur est de hausser cette activité à un niveau plus sécurisant à travers un décret

exécutif. L'augmentation de la quote-part algérienne de pêche de ce thonidé a été attribuée dans le cadre du nouveau Total mondial des captures admissibles (TAC) qui a été relevé, en novembre dernier, de 20% par an pendant trois ans dans l'Atlantique Est et en Méditerranée pour les pays membres. Fixée à 13 500 t pour 2014, l'autorisation de la Cicta passera à 16 142 t en 2015 et 19 296 t en 2016 pour ces pays.

Le quota pour 2017, établi pour l'instant à 23 155 t pour les pays membres, sera réexaminé sur la base d'une réévaluation du stock prévue en 2016. Dans son action de «forcing» qu'elle avait menée, en novembre dernier, au niveau de cette organisation intergouvernementale pour récupérer son quota d'avant 2010 qui était de 680 t, l'Algérie a eu un traitement spécial et plus favorable lors de cette réunion extraordinaire, rappelle-t-on. Ainsi, outre l'augmentation du quota annuel, la Cicta a également maintenu le droit de l'Algérie de recouvrer, à l'avenir, son quota initial d'avant 2010 qui était de 5% du TAC. L'autre acquis de l'Algérie est d'avoir passé avec succès l'examen annuel de conformité avec les règles du Comité d'application des mesures de conservation et de gestion de la Cicta (COC). Les travaux de cette réunion de la Cicta avaient été difficiles en raison notamment de la question épineuse du futur plan de réta-

blissement des stocks du thon rouge de l'Atlantique Est. Pris entre les enjeux économiques et la préservation de l'environnement, les 49 membres de la Cicta (47 pays et l'Union européenne) avaient, alors, mené des négociations particulièrement «serrées» du fait de la pression exercée par l'étude du Comité scientifique de cette organisation qui avait annoncé la reconstitution du plus gros stock de thon rouge au monde se situant dans la Méditerranée et l'Atlantique Est. Selon cette étude, le stock de reproducteurs était estimé à 585 000 t en 2013 contre 150 000 t en 2008. Sans préciser si ce stock est reconstitué ou en passe de l'être, les scientifiques de ce comité ont souligné qu'une hausse «progressive et modérée» du quota ne devrait pas remettre en cause le programme de reconstitution prévu sur 15 ans. Victime de la surpêche dans les années 1990-2000, le «thunnus thynnus» a été sauvé par l'établissement, en 2007, d'un quota et de mesures de régulation draconiennes (réduction des flottilles, contrôles...). A rappeler que le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques avait décidé, en 2010, d'exclure les exploitants étrangers de participer aux campagnes de la pêche de thon rouge dans les eaux sous juridiction algérienne en réservant cette activité exclusivement aux thoniers algériens.

F. H./APS

Salon Batimac d'Oran

Une quinzaine de contrats signés entre opérateurs algériens et étrangers

Une quinzaine de contrats de partenariat et d'affaires ont été signés entre des opérateurs algériens et étrangers, durant le 14^e Salon international du logement, de l'immobilier, du bâtiment, des travaux publics, et des véhicules industriels, (Batimac). «Il s'agit notamment de contrats de partenariat conclus entre la société tunisienne "Cuisina" et une société basée à Alger. La partie tunisienne envisage d'investir en Algérie», a indiqué le manager général de la société organisatrice du Salon, Zoubir Ouali. Le même responsable a également signalé le contrat

signé entre une entreprise turque «Elkone», spécialisée dans la fabrication des centrales à béton, et son partenaire commercial, basé à Sétif qui veut implanter une usine en Algérie, en plus des contrats d'affaires avec la mission économique française «UBI France», invitée d'honneur de cette édition. D'autres groupes que «Hyundai Motors», spécialisé dans la fabrication des engins de travaux publics, entend créer un joint-venture à Oran, de même que la «Star Falcon», spécialisée dans la fabrication de chariot élévateur, a ajouté le même interlocuteur. Plus

de 10 000 personnes ont visité ce Salon professionnel, qualifié de «réussite» par de nombreux exposants qui ont réitéré leur engagement pour participer à la prochaine édition. Au total, 170 exposants dont 50 représentants de sept pays étrangers – l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, la France, le Portugal, la Turquie, la Tunisie – ont pris part à cette édition qui s'est déroulée au Palais des expositions de Médina Djida d'Oran. La cérémonie de clôture s'est déroulée, vendredi soir, en présence des autorités locales, relève-t-on.

Souad H.

Pétrole

Les cours terminent en baisse à New York

Les cours du pétrole ont chuté vendredi à New York, après un avertissement de l'Agence internationale de l'énergie sur le risque que les capacités de stockage de brut atteignent leur niveau maximum de remplissage aux Etats-Unis. Le prix du baril de référence (WTI) pour livraison en avril a perdu 2,21 dollars à 44,84 dollars à la clôture du New York Mercantile Exchange

(Nymex). «La semaine a été très baissière, entre les informations sur l'état des réserves et le dollar super fort», a commenté Matt Smith chez Schneider Electric. «Le marché est très volatil, les opérateurs sont pleins de doutes après s'être cru calés sur un niveau de 45 dollars», ce qui a entraîné «une fuite du marché», a-t-il ajouté. Les cours du pétrole avaient en effet entamé une

phase de stabilisation au mois de février grâce à la combinaison de facteurs comme des températures plus froides dans l'hémisphère nord, des intempéries retardant les chargements en Irak ou au Koweït, ainsi que des perturbations liées aux violences en Libye. Cependant, l'Agence internationale de l'énergie a prévenu vendredi que «Derrière la façade de la stabilité, la phase de

rééquilibrage qui a été déclenchée par la chute des prix n'a pas encore fait son temps». L'Agence a pointé du doigt la croissance de l'offre américaine qui a montré jusqu'à maintenant «peu de signes de ralentissement», et a attisé les inquiétudes sur la capacité du terminal de Cushing (Oklahoma, sud) à accueillir plus de pétrole brut. Devant ces inquiétudes, même le point heb-

domadaire réalisé par la société de services pétroliers Baker Hughes sur les puits de pétrole américains n'a pu rassurer le marché. Elle a pourtant fait état d'une baisse hebdomadaire de 6,1% du nombre de puits en activité, qui étaient 866 vendredi (soit une baisse de 46,2% depuis le pic d'octobre dernier).

R.E.

Projet Aquapêche 2020 de Ain Témouchent

Dix opérations pour booster le secteur de la pêche

■ Pas moins de 10 opérations de développement du secteur de la pêche sont inscrites dans le programme d'équipement public de la wilaya de Ain Témouchent dans le cadre du projet Aquapêche 2020, apprend-on auprès de la direction de la pêche et des ressources halieutiques.

Par Salim O.

Ce programme d'équipement public, qualifié de conséquent, porte, notamment sur l'étude, l'aménagement et la viabilisation d'une zone d'activité à Sbéat dans la commune de M'said, la réalisation et l'équipement d'une halle à marée à Bouzedjar dont l'étude a été notifiée, ainsi que l'étude, la réalisation et l'équipement d'une annexe de l'agence nationale du développement durable de la pêche à Bouzedjar. Des antennes de pêche avec logements d'astreinte à Beni Saf et Oualhaça sont également prévues. Inscrit en étude pour la plupart des opérations en 2015, et en réalisation en 2016, le pro-

gramme porte également sur des actions prévues à l'école de formation aux techniques de pêche et d'aquaculture de Beni Saf, notamment la réalisation et l'équipement d'un centre de sécurité maritime, un atelier de mécanique générale et de soudure et une salle de navigation pêche, outre un atelier d'aquaculture marine, ajoute-t-on. Rappelons que la direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya d'Ain Témouchent a proposé, parallèlement, l'inscription de 547 projets de développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture dans le cadre du projet Aquapêche 2020 initié par le ministère de tutelle. Trois volets importants pour cette action de développement ont été inscrits,



PH. > D. R.

à savoir l'acquisition et le renouvellement des unités de pêche, l'investissement en aquaculture et l'investissement d'accompagnement. Il s'agit, entre autres, de l'acquisition de nouvelles unités de pêche artisanale (100), le renouvellement d'unités de pêche (134), la réhabilitation d'autres unités (15), crédit de campagne de la sardine (150), projets d'aquaculture (21) et projets de soutien (127). Par ailleurs, un projet de conchyliculture, trois pour la

réalisation de fermes d'élevage de poissons d'eau douce en étangs et 17 pour la pisciculture marine en cages flottantes, figure dans cette opération. Notons, enfin, l'acquisition de deux camions ateliers, 19 camions frigorifiques, 95 motocycles isothermes, un centre d'expédition, deux chantiers navals, deux unités de conserverie et la réhabilitation de trois conserveries, ainsi que trois unités de vente de matériels de pêche.

S.O./APS

Tizi Ouzou

3 000 micro-entreprises créées en 2014 par l'Ansej

La wilaya de Tizi Ouzou a enregistré durant l'année 2014 la création de quelque 3 000 entreprises dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), a annoncé, jeudi dernier, le wali de Tizi Ouzou Abdelkader Bouazeghi.

Ce dernier, s'exprimant à l'occasion d'une rencontre organisée par la Chambre de commerce et de l'industrie du

Djurdjura (CCID) à l'hôtel Lala Khedidja de la ville de Tizi Ouzou, a souligné l'importance d'une telle progression en matière de création de micro-entreprises.

Néanmoins il n'a pas manqué l'occasion de relever qu'au cours de la création de postes d'emploi, c'est l'administration qui a fait plus d'efforts en embauchant plus de 100 000 personnes alors que les 200 000 détenteurs de registres du commerce n'ont

créé qu'environ 20 000 postes. Sur un autre registre, nous apprenons au cours de cette rencontre que le Comité d'assistance pour la localisation et la promotion de l'investissement et régulation du foncier (Calpiref) a été destinataire, durant ces trois dernières années, de pas moins de 500 dossiers d'investissement mais seulement 190 ont été déjà validés.

Hamid M.

Souk Ahras

«Les promoteurs immobiliers doivent respecter les normes de réalisation»

Le wali de Souk Ahras, Saâd Agoudjil, a exhorté les promoteurs immobiliers intervenants dans les daïras de Souk Ahras, M'daourouch et Sedrata à respecter les normes de qualité et les délais dans la réalisation. Lors d'une rencontre avec les promoteurs immobiliers en présence des membres de l'exécutif et des chefs de daïra, le wali a souligné qu'à défaut de respecter ces normes, ce sont les bénéficiaires des logements qui en font les frais comme ce fut le cas dans les précédents programmes de logements participatifs.

Dans les nouveaux programmes de logement, de plus larges prérogatives ont été accordées à l'administration pour protéger les droits des citoyens bénéficiaires ainsi que ceux des promoteurs dont l'établissement des listes des bénéficiaires, a ajouté le wali.

La liste des bénéficiaires des 4.500 logements AADL a été envoyée toutefois les souscripteurs ayant bénéficié de logements promotionnels aidés en seront radiés en application des textes en vigueur, a ajouté M. Agoudjil.

La wilaya de Souk Ahras a bénéficié au titre du programme quinquennal 2010-2014 d'un quota de 1 320 logements promotionnels aidés dont l'exécution entamée a été confiée à 33 promoteurs à Souk Ahras, (500 unités), Sedrata (430), M'daourouch (190), Taoura (150) et Bir Bouhouch (50). Le programme englobe également 600 autres logements de même type retenus pour la wilaya répartis sur les villes de Souk Ahras (100), M'daourouch (150), Sedrata (160), Taoura (80), Merahna (70), Oum Laadhaim (20) et Bir Bouhouch (20). Leur réalisation sera assu-

rée par l'Office de promotion et gestion immobilière et l'Agence foncière de wilaya, est-il indiqué. Au cours de la rencontre,

les promoteurs ont exposé à l'occasion leurs préoccupations et entraves qu'ils rencontrent.

N.T

Guelma

La filière apicole poursuit sa croissance

La production de miel de la saison 2013/2014 a poursuivi sa progression dans la wilaya de Guelma pour la seconde saison consécutive avec 2 280 quintaux contre 2 177 quintaux à la précédente année, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Ces rendements qui dépassent les prévisions initiales qui tablaient sur 2.159 quintaux confirment le succès du programme de développement de la filière apicole, souligne le responsable du bureau de vulgarisation et formation de la DSA, Leïla Hamouch.

Le programme de soutien public agricole engagé au profit de l'apiculture dans la wilaya a porté, entre 2009 et 2014, sur la distribution de 3.360

ruches modernes et l'organisation de formation au bénéfice de 246 paysans, précise la même cadre qui rappelle que durant la saison 2011/2012, la production mellifère avait à peine atteint 1 500 quintaux.

Le dense couvert végétal de la wilaya avec ses vastes forêts a favorisé l'épanouissement de la filière qui totalise un nombre total de 53 415 ruches dont 39 340 modernes, selon la même source.

Les zones ayant connu la plus importante évolution de la filière sont les localités orientales de la wilaya notamment Bouchehouf, Medjaz S'fa, Oued Cheham, Hammam N'baïl, Dehouara, Ain Benbeïda et Oued Ferragha, note encore M^{me} Hamouch.

A.O./APS

Boumerdès 450 participants attendus au forum national des jeunes agriculteurs

PRÈS DE 450 agriculteurs, issus de plus de 30 wilayas, prendront part à un «forum national des jeunes agriculteurs», prévu les 16 et 17 mars courant à Boumerdès, a-t-on appris des organisateurs.

Ce Forum, qui sera animé par des experts du secteur, constituera un «espace idoine pour chaque jeune agriculteur pour l'élargissement de ses connaissances», a indiqué le président de la Chambre d'agriculture, principal organisateur de l'évènement. Selon Sebaoui Sadek, la rencontre vise surtout à sensibiliser et à inciter les jeunes à saisir les opportunités offertes par le secteur agricole, notamment par le biais des dispositifs de soutien mis à leur disposition. L'occasion sera, également, offerte aux jeunes débutants dans la filière agricole pour développer leurs aptitudes et s'organiser, en intégrant les associations professionnelles du secteur et le système de coopératives actuellement en vigueur, a-t-il estimé. Plusieurs axes seront développés lors de ce Forum dont la «formation des jeunes agriculteurs», les «capacités de communication et l'échange d'expériences», la «politique de l'Etat dans l'accompagnement et le développement» et les «programmes de soutien aux jeunes investisseurs dans le domaine agricole». Des ateliers de travail seront, également, mis en place pour débattre de sujets liés à «l'investissement et la gestion des crédits», les «assiettes foncières et leur méthode de gestion par les jeunes», et les «programmes de soutien destinés aux jeunes fellahs». Des jeunes agriculteurs du sud du pays seront invités, à l'issue de cette rencontre, à un séjour à Boumerdès au cours duquel ils visiteront des fermes et des exploitations agricoles de la wilaya et ce, au titre d'une convention de jumelage qui sera signée à l'occasion entre la chambre d'agriculture locale et ses homologues des wilayas concernées.

F.A.



Tunisie

Deux vedettes arrêtées pour offense au chef de l'Etat

■ La Présidence a rapidement précisé qu'elle n'avait «rien à voir» avec les poursuites contre l'animateur de télévision Moez Ben Gharbia et l'humoristique-imitateur Wassim Lahriissi (Migalo de son nom de scène), assurant que le chef de l'Etat était le «principal garant» de la liberté de presse et d'expression. «Le parquet a décidé de les placer en détention», a dit à l'AFP le porte-parole du parquet.

Par Salim J./agence

Les deux vedettes de l'audiovisuel tunisien ont été arrêtées vendredi et seront jugées le 25 mars notamment pour «offense» au chef de l'Etat Béji Caïd Essebsi, une affaire aux circonstances confuses qui marque une première depuis l'élection du président en décembre.

La Présidence a rapidement précisé qu'elle n'avait «rien à voir» avec les poursuites contre l'animateur de télévision Moez Ben Gharbia et l'humoristique-imitateur Wassim Lahriissi (Migalo de son nom de scène), assurant que le chef de l'Etat était le «principal garant» de la liberté de presse et d'expression. «Le parquet a décidé de les placer en détention», a dit à l'AFP le porte-parole du parquet, Sofiene

Sliti. Les deux hommes ont été arrêtés pour avoir «commis une offense au chef de l'Etat, une escroquerie et s'être indûment attribués des titres». Ils resteront en prison jusqu'à leur procès prévu dès le 25 mars, a ajouté M. Sliti. «On n'entre pas dans les détails de l'affaire car c'est ce qu'exige le bon déroulement de l'enquête», a-t-il dit, sans préciser si les délits dont sont accusés les deux hommes ont été commis dans le cadre de leurs activités médiatiques. Dans un communiqué, la radio employant Migalo, Mosaique FM, a appelé à sa libération. «S'il s'avère que cette affaire est en rapport direct ou indirect avec la fonction de Wassim Lahriissi ou avec ses positions satiriques et sarcastiques, elle n'épargnera aucun effort pour le défendre et dénoncer toute pratique portant atteinte



à la liberté d'expression», a dit la radio. «Les avocats chargés de ce dossier ont affirmé que l'affaire est en relation avec des appels téléphoniques en vue d'obtenir des informations dans le cadre de l'activité médiatique de Moez Ben Gharbia», a-t-elle poursuivi. La radio avait plus tôt indiqué sur son site que Migalo se serait fait passer pour le chef de l'Etat lors d'un entretien téléphonique avec un homme d'affaires tunisien. Cet homme d'affaires aurait précédemment demandé à M. Ben Gharbia d'intercéder en sa faveur auprès du président Caïd Essebsi. La présidence a de son côté affirmé que «la liberté de presse et d'expression (étaient) un acquis que le président de la République s'est engagé à défendre, et il en est le



principal garant». M. Ben Gharbia était un présentateur star de l'une des principales télévisions privées du pays, Ettounsiya. Il a depuis quitté cette chaîne et prépare le lancement de la sienne, prévu courant 2015. L'offense au chef de l'Etat est passible de trois ans de prison (article 67 du code pénal), l'usurpation de titres de deux ans (article 159) et l'escroquerie de cinq ans (article 291). L'avocat et défenseur des droits de l'Homme Ghazi Mrabet a critiqué la classe dirigeante tunisienne qui depuis la révolution de 2011 n'a pas nettoyé le Code pénal de ses dispositions répressives. «Le Code pénal a été promulgué en 1913 et contient des lois rendues caduques par la révolution», a-t-il dit à l'AFP. «Les gouvernements

se succèdent et aucun n'a voulu prendre la responsabilité de réformer le Code pénal». «Il faut réviser cette disposition de manière à restreindre son application à des cas extrêmes ou très graves», a de son côté affirmé à l'AFP Amna Guellali, la représentante de l'ONG Human Rights Watch à Tunis, qualifiant ce délit d'«aberration». La Tunisie, qui vient d'achever sa transition post-révolutionnaire avec des législatives et une présidentielle au dernier trimestre 2014, a été louée dans le monde entier pour ses progrès démocratiques après des décennies de dictature. Elle fait figure d'exception parmi les pays du printemps arabe qui ont basculé dans la répression ou la guerre. Béji Caïd Essebsi, 88 ans, est un vétéran de la scène politique ayant notamment servi comme ministre de l'Intérieur du père de l'indépendance tunisienne, Habib Bourguiba, et brièvement comme président du Parlement sous le président Zine El Abidine Ben Ali, renversé par la révolution de janvier 2011. Il s'est toujours engagé à respecter la liberté d'expression acquise depuis le soulèvement.

Ses détracteurs l'accusent cependant d'être entouré de personnalités issues du régime de Ben Ali et disent craindre un retour à des pratiques autoritaires. S. J./agence

Sahara occidental

Le déplacement de l'ancien PM espagnol à Dakhla est «à titre personnel»

Le déplacement qu'effectue l'ancien Premier ministre espagnol, Jose Luis Rodriguez Zapatero, dans la ville occupée de Dakhla (Sahara occidental) est à «titre personnel et ne représente pas la position du gouvernement espagnol», a indiqué le ministre des Affaires étrangères de ce pays, Jose Manuel Garcia-Margallo, dans une déclaration rapportée par le journal espagnol El Pais. Intervenant lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, le MAE espagnol a réagi à la participation Zapatero, également membre du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) au Forum Crans-Montana qui se tient dans la ville occupée de Dakhla. Le chef de la diplomatie espagnole qui juge l'organisation par le Maroc de ce Forum dans la ville occupée de

Dakhla d'«illégal, en vertu droit international», a estimé qu'il est «en contradiction avec les efforts de la communauté internationale pour résoudre le conflit au Sahara», rappelant que «l'Union africaine l'avait interdit». Le MAE espagnol a rappelé que l'Espagne plaide pour «une solution juste, durable et mutuellement acceptable» du conflit, prévoyant l'autodétermination du peuple sahraoui.

Une journée de solidarité à l'université de Skikda

L'Université de Skikda a abrité de journée de solidarité avec la cause sahraouie, en présence du Recteur de l'université et les responsables des facultés et de nombreux étudiants, selon les organisateurs. La conférence a enregistré plusieurs interventions

sur le droit international du peuple sahraoui à l'autodétermination et les derniers développements de la cause sahraouie au niveau régional et international.

Une exposition de photographies qui témoignent des violations flagrantes des droits de l'homme commises par les autorités marocaines dans les territoires occupés du Sahara occidental a été organisée lors de cette journée de solidaire.

Les participants ont insisté sur le rôle des étudiants sahraouis dans la sensibilisation sur la cause sahraouie.

Ces journées s'inscrivent dans une série de séminaires organisés régulièrement par les l'UESARIO pour exprimer sa solidarité avec la lutte du peuple sahraoui pour la liberté et l'indépendance.

Maya F. /SPS

Libye

L'Europe songe à envoyer une mission

L'Union européenne pourrait envoyer une mission civile ou militaire en Libye si un gouvernement d'unité nationale, était formé, ont indiqué des sources concordantes vendredi.

«Nous avons en tête des missions civiles et militaires pour contribuer à la protection d'un

éventuel gouvernement d'unité nationale » et l'aider « à fonctionner dans son combat contre les activités terroristes », a indiqué un responsable européen.

«Le jour où il y aura une percée» dans les négociations entre les deux parlements rivaux de Libye, «nous devons être

prêts à les soutenir», a-t-il ajouté. «L'UE ne peut rester les bras croisés», a souligné une autre source.

Le chef de la diplomatie européenne, l'ancienne ministre italienne des Affaires étrangères Federica Mogherini, «en fait une affaire personnelle», a-t-elle

expliqué. L'Italie, située à 350 km des côtes libyennes, est en première ligne pour accueillir les migrants fuyant par milliers le pays, et des groupes liés à l'Etat islamique ont profité du chaos ambiant pour s'implanter.

R.G.

Mauritanie Le ministère des Finances annonce un plan pour la réduction des dépenses de l'Etat

LE MINISTRE des Finances Moctar Ould Djay a annoncé, vendredi, dans une conférence de presse à l'issue du Conseil des ministres que l'Etat a dépensé en 2014 plus de 5 milliards d'ouguiyas pour des dépenses courantes supportées par le budget de l'Etat tel que l'eau, l'électricité ou encore les communications. Le ministre a annoncé l'adoption par le gouvernement d'un plan d'austérité destiné à réduire les dépenses de l'Etat dans ce domaine. Selon le ministre, la facture pour le seul mois de janvier de cette année, a dépassé les 530 millions d'ouguiyas et devra atteindre à ce rythme plus de 7 milliards en fin d'année. Le ministre a ajouté que des instructions ont été données par le chef de l'Etat à l'ensemble des départements pour réduire leurs dépenses s'agissant de ces domaines et gérer rationnellement les moyens mis à leur disposition.

AMP



Irak

Les forces gouvernementales préparent l'assaut final sur Tikrit

■ Les forces irakiennes se préparaient hier à lancer l'assaut contre les derniers jihadistes du groupe État islamique retranchés à Tikrit, qui va être reprise dans «dans les trois prochains jours» selon un commandant.

Par Ali O.

Outre Tikrit, l'attention de la communauté internationale est tournée vers la Syrie, où le sanglant conflit entre aujourd'hui dans sa cinquantième année sans perspective de fin. Le directeur de la CIA a clairement souligné que les États-Unis ne voulaient pas d'un effondrement du régime de Damas car il laisserait le champ libre aux jihadistes, également très actifs dans ce pays.

La bataille de Tikrit pourrait prendre fin «dans 72 heures», le temps nécessaire pour chasser les jihadistes de cette ville à 160 km au nord de Baghdad que l'EI contrôle depuis juin 2014, a affirmé hier le porte-parole des Unités de mobilisation populaire,



Ph. > D. R.

Karim al-Nouri. Ce large groupe de milices, composées essentiellement de chiites, joue un rôle clé dans l'offensive lancée il y a deux semaines pour reprendre Tikrit à laquelle participent des milliers d'hommes de l'armée, de la police et de tribus.

Les derniers jihadistes dans la ville, qui ne sont plus que «60 à 70», sont «encerclés de toutes parts», a ajouté Nouri qui s'exprimait depuis la périphérie de Tikrit, près du village d'Awja.

Selon lui, la libération de Tikrit sera annoncée une fois qu'un passage sécurisé aura été assuré au milieu des milliers d'engins piégés déposés par les jha-

distes pour défendre la ville. Un lieutenant-colonel du service antiterroriste de l'armée a affirmé cependant que «les combats dans les villes sont difficiles pour toutes les armées», se gardant de tout pronostic sur l'heure de la victoire.

Des journalistes de l'AFP présents à Awja ont vu que des dizaines de cratères avaient été provoqués dans une rue par l'explosion de bombes placées sous la chaussée. Il n'y avait pas de signes d'intenses combats hier, après des pilonnages vendredi sur les jihadistes.

Une reprise de Tikrit ouvrirait la voie en direction de Mossoul, la deuxième ville d'Irak et principale place forte des jihadistes.

L'EI contrôle également de larges territoires en Syrie où sa montée en puissance et ses multiples exactions ont largement éclipsé la confrontation entre les forces du régime et les rebelles.

Face à cette menace qui dépasse les frontières de la Syrie et de l'Irak, les pays occidentaux qui réclamaient à cor et à cri le

départ du président Bachar al-Assad en 2011, sont devenus moins véhéments.

«Aucun d'entre nous, Russie, États-Unis (...) ne veut un effondrement du gouvernement et des institutions politiques à Damas», a expliqué vendredi le directeur de la CIA John Brennan. Des «éléments extrémistes», dont l'EI et d'anciens militants d'Al-Qaïda, sont «en phase ascendante». Et «la dernière chose que nous voulons, c'est de leur permettre de marcher sur Damas», a indiqué Brennan qui a souligné l'importance de soutenir les forces de l'opposition modérée. Les États-Unis mettent actuellement en place en Turquie un programme de formation militaire et d'équipement de rebelles de l'opposition modérée syrienne. Des avions de la coalition internationale dirigée par les États-Unis a mené dans la nuit des frappes contre les jihadistes près de Tall Tamer, dans le nord-est de la Syrie, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

Il s'agit des premiers raids de la coalition dans ce secteur nord-est de la province de Hassaké depuis que l'EI a lancé fin février une offensive visant à prendre Tall Tamer et la ville de Ras al-Ain, plus au nord, à la frontière turque. Vendredi, les Unités de protection du peuple (YPG) avaient appelé la coalition à les aider contre les jihadistes «pour empêcher tout massacre contre des civils sans défense». Le porte-parole des YPG Redur Khaïl a affirmé que les combattants kurdes de Ras al-Ain s'attendaient à une «attaque imminente».

Si l'EI s'emparait de Ras al-Ain et Tall Tamer, cela lui permettrait de contrôler les routes reliant ces localités à Mossoul.

Depuis le début, le 15 mars 2011, de la révolte populaire contre le régime, réprimée dans le sang et qui s'est transformée en une guerre dévastatrice, les violences ont fait plus de 210 000 morts et contraint 11,2 millions de personnes à quitter leur foyer. A. O.



Points chauds

Scindement

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a moins d'une semaine Benyamin Netanyahu défiait Barack Obama sur son propre sol pour défendre la politique d'isolement de l'Iran adopté par l'État hébreu. Une politique visant à empêcher Téhéran d'acquiescer à la technologie nucléaire qui, les Israéliens en sont persuadés, serait utilisée pour attaquer leur pays. Or, les tentatives américaines de créer le dialogue avec les autorités iraniennes et surtout les concessions qui ont été évoquées pour y arriver inquiètent au plus haut point les dirigeants hébreux qui ne sont visiblement absolument pas disposés à faire confiance à la Maison-Blanche concernant ce dossier épineux. L'on ne peut qu'imaginer qu'en ce sens, les dirigeants américains doivent discrètement espérer que Netanyahu sorte perdant du scrutin législatif qui doit se tenir cette semaine en Israël et qui désignera le nouveau Premier ministre. L'élection d'une nouvelle tête pour diriger le gouvernement israélien pourrait ainsi faciliter les relations américano-israéliennes qui se sont incroyablement tendues depuis quelques années, la mésentente profonde entre Obama et Netanyahu n'étant plus aujourd'hui un secret pour personne. Mais le dossier iranien dont il est beaucoup question ces derniers mois est loin d'être la seule source de tensions entre les administrations américaines et israélienne. En effet, la question du processus de paix au Proche-Orient est elle aussi devenue depuis quelques années l'occasion pour les deux nations alliées de faire montre de leurs désaccords. Barack Obama «reste attaché à une solution à deux États», israélien et palestinien, a ainsi affirmé hier John Kerry. Le secrétaire d'État américain s'exprimait depuis l'Égypte, en marge d'une conférence économique internationale et à trois jours des élections législatives en Israël, pour lesquelles les sondages donnent une légère avance au parti du travailliste Isaac Herzog sur Netanyahu. John Kerry fut l'artisan, entre juillet 2013 et avril 2014, de la reprise de négociations directes entre Israël et les Palestiniens. Mais ses efforts de relance du processus de paix avaient échoué au bout de neuf mois, notamment en raison de la poursuite de la colonisation israélienne dans les territoires palestiniens. Une colonisation que beaucoup estiment n'a été aussi agressivement relancée que pour saboter tout espoir de paix, les Israéliens n'étant pas pressés d'arriver à une résolution de conflit qui accorderait aux Palestiniens un État constitué de territoires que certains dirigeants israéliens souhaitent voir Israël annexer définitivement. F. M.

Nucléaire iranien

Toujours des divergences importantes

Les grandes puissances et l'Iran ont fait des progrès en vue d'un accord sur le programme nucléaire iranien mais il reste des divergences importantes à surmonter, a déclaré hier le secrétaire d'État américain John Kerry, avant un nouveau cycle de discussions avec Téhéran.

Le but de ces négociations n'est pas d'arriver à n'importe quel accord mais au bon accord (...) Nous avons fait des progrès mais des divergences importantes subsistent, a-t-il déclaré à la presse à Charm el-Cheikh en Égypte, en marge d'une conférence économique internationale sur l'avenir de ce pays.

John Kerry est attendu ce soir à Lausanne et doit reprendre avec son homologue iranien Mohammad Javad Zarif leurs tractations sous la double pression de la date butoir du 31 mars pour conclure un règlement politique et des opposants à cet accord aux États-Unis et en Iran. La date limite approche, le

temps est compté, a ajouté M. Kerry.

Nous ne savons toujours pas si nous y parviendrons ou pas et c'est pour cela que je me rends à Lausanne, en Suisse, demain, pour rencontrer le ministre des Affaires étrangères Zarif et pour une fois encore discuter pour voir de quelle manière nous pouvons parvenir à ce bon accord, a plaidé le ministre américain.

MM. Kerry et Zarif sont engagés depuis des mois dans des discussions bilatérales très fréquentes et intenses qui forment le socle des pourparlers internationaux sur le programme nucléaire controversé de l'Iran.

Après une décennie de crise, 18 mois de discussions soutenues et deux dates butoir non respectées, l'Iran et les grandes puissances du groupe 5+1 (États-Unis, Royaume Uni, Russie, France, Chine plus Allemagne) qui négocient sous l'égide de la diplomatie de l'Union européenne, se sont fixé

comme échéance le 31 mars pour un accord politique.

Ce texte de quelques feuillets fixerait les grands chapitres pour garantir le caractère pacifique des activités nucléaires iraniennes. Il établirait aussi le principe du contrôle des installations iraniennes, la durée de l'accord et le calendrier d'une levée progressive des sanctions qui étouffent l'économie iranienne.

Le président américain Barack Obama le pense vraiment quand il dit et redit encore qu'il ne sera pas permis à l'Iran de posséder une arme nucléaire. Et comme vous le savez tous, l'Iran dit qu'il ne veut pas d'arme nucléaire, a conclu John Kerry.

La République islamique a toujours démenti vouloir se doter de la bombe atomique et à toujours affirmé que son programme nucléaire avait des objectifs civils.



Nawel Illoul revient avec une nouveauté

Une chanson de Ben Messayeb en clip vidéo

■ *L'interprète de la musique andalouse Nawel Illoul est revenue avec une nouveauté particulière pour les mélomanes de la musique andalouse. Il s'agit d'un clip qui était fait pour la chanson «El galb Sali» de cheikh Ben Messayeb de Tlemcen. En effet, c'est pour la première fois qu'une chanson andalouse est présentée en clip. Ce dernier va-t-il plaire aux mélomanes ou pas ? Seuls les prochains jours peuvent répondre à cette question.*

Par Abia Selles

L'interprète de la musique andalouse Nawel Illoul est une jeune passionnée de la musique andalouse que connaissent les mélomanes depuis quelques années. Son premier tube intitulé «Assafi» contient des chansons de différentes écoles de la musique andalouse. Elle chante le hawzi, el aroubi, el quasid... à propos de cette diversité, Nina, comme préfèrent ses fans l'appeler, affirme qu'elle a une voix «polyvalente et je peux faire les trois écoles sans aucune difficulté».

Depuis, Nawel Illoul ne fait que participer dans différents

événements artistiques sans passer aux studios d'enregistrement. Cependant, elle est revenue ce vendredi avec un travail nouveau pour les mélomanes de la musique andalouse. Il s'agit d'un clip vidéo pour la chanson «El galb Sali» de cheikh Ben Messayeb de Tlemcen. Ce clip a été réalisé par la boîte de communication Deetox qui a remporté le premier prix du meilleur clip algérien de 2014. Quant au scénario, c'est l'idée de Raja Meziane.

Le clip de cette chanson très connue aux quatre coins du pays sera, selon Nawel Illoul, diffusé sur les différentes chaînes télévisées algériennes. «Le clip a été mis en ligne sur youtube ce vendredi, et il sera



PI/DOR

diffusé sur les différentes chaînes télévisées algériennes dans les prochains jours».

A propos du choix de la chanson mise en clip, l'artiste affirme que «c'est une des chansons de mon premier album et c'est la plus proche à mon cœur c'est pour cela que j'ai choisi de lui faire un clip. En plus c'est une chanson qui peut être traduite dans différentes langues puisqu'elle est porteuse de plusieurs messages».

Interrogée sur les échos attendus, Nawel Illoul s'est montrée très optimiste. «Je souhaite que le clip plaise aux mélomanes et attire d'autres gens vers la musique andalouse. Je pense que c'est un patrimoine qu'on doit préserver avec tous les moyens disponibles». Notre interlocutrice a ajouté dans ce sens qu'elle a tout fait pour réussir ce travail «et en cas où il ne plait pas au public je continuerai à travailler dans ce sens pour donner un travail meilleur».

Pour cette artiste, «il faut toujours travailler et chercher pour arriver à ce qui plait au public tout en respectant et mettant en valeur notre patrimoine musical qui est riche et varié», a-t-elle conclu.

A.S.

Théâtre des non-voyants

Un rêve devenu réalité

Le théâtre des non-voyants, un rêve devenu réalité pour quatre non-voyants, et un défi que s'était lancé, en 1980, Sadek Ait Hamouda, animateur culturel et metteur en scène originaire de Tassaft, dans la commune d'Iboudrarene (Tizi-Ouzou), un petit village incrusté dans un écrin de chênes et faisant face à l'exceptionnel mont de Taletat.

Rencontré à Tizi-Ouzou, M. Ait Hamouda, qui n'aime pas se mettre sous les feux de la rampe, se souvient que l'idée est née d'une rencontre avec un handicapé visuel, flûtiste, prénommé Messaoud.

L'idée du départ était d'intégrer Messaoud dans la troupe théâtrale de la SNIC, mais ayant remarqué que celui-ci se déplaçait aisément sur scène et n'avait aucune difficulté à se repérer, l'idée de travailler exclusivement avec des aveugles s'est progressivement imposée à M. Ait Hamouda qui a chargé Messaoud de trouver des handicapés visuels pour un projet théâtral exceptionnel.

Très vite, la troupe se forma, composée

de Messaoud le flûtiste, Zanoune un violoniste, Djamel et Loukil, et qui signe la naissance du théâtre des travailleurs handicapés (TTH).

Tous les soirs, Sadek Ait Hamouda retrouvait sa troupe dans un dortoir, situé rue Bencheneb dans la basse Casbah (Alger), pour travailler sur une pièce intitulée «Oued El Wayl», (le fleuve aux enfers), une triste et poignante pièce qui offrirait un aperçu sur le monde des aveugles, «un bout de lumière pour les non-voyants et une façon de jeter à la face des voyants l'enfer vécu par ces handicapés visuels», dit-il.

Abordant le travail sur scène avec les non-voyants, M. Ait Hamouda se rappelle qu'au début des répétitions, il prenait les aveugles par la main pour les déplacer sur scène et leur apprendre certains gestes. «Mais, j'ai vite compris qu'il s'agit d'hommes et non pas de marionnettes», a-t-il relevé. Il a ajouté que «cette pièce a été jouée dans plusieurs villes du pays, entre Blida, Médéa, Hassi Messaoud, invité de l'ex Alfor actuelle

Enafor, le TNA en présence de grands metteurs en scène tels Abdelkader Alloula, M'hamed Benguettaf, Hadj Omar. On avait présenté la pièce plus de 128 fois».

«Elle avait permis aux non-voyants de comprendre que malgré leur handicap, ils pouvaient accéder à la création artistique dans ce genre (l'art dramatique) généralement réservé aux voyants», a relevé M. Ait Hamouda qui récidive, en 1983, en signant une deuxième pièce pour aveugles, intitulée «Al Mathoum» (l'inculpé).

Sadek Ait Hamouda a écrit et mis en scène, dans les années 70 et 80, plusieurs pièces théâtrales dont «Si Moh U Mhand» et «L'araignée», adaptation de Mouloud Mammeri, «la révolution millénaire», «la famille maudite» et «chroniques d'exil» avec une troupe de jeunes émigrés de Saint-Etienne, dans la Loire, en France.

En 2014, il signe un travail au théâtre régional de Tizi-Ouzou en montant le poème dramatique de Kateb Yacine, «Le vautour».

F.H.

FELIV 2015

Lancement du concours de nouvelles

La 8^e édition du Festival International de la Littérature et du Livre de Jeunesse (FELIV) lance son concours de nouvelles.

Prévue du 23 au 29 juillet 2015, cette nouvelle édition du FELIV est marquée par le retour de son concours de nouvelles en 3 langues (arabe, berbère et français), destiné aux auteurs algériens amateurs. «Le retour» est par ailleurs le thème retenu

cette année pour le concours, comme une évocation des sources, des traditions et des contes, dont les auteurs pourront s'inspirer pour mettre en place leurs œuvres, qui ne devront pas dépasser 15 000 signes.

Festival du livre de jeunesse oblige, le concours ne concerne que les auteurs algériens (résidents), âgés entre 18 et 30 ans et n'ayant jamais publié la nou-

velle qu'ils soumettront.

Pour participer, il suffit d'envoyer la nouvelle en 3 exemplaires (les copies devront être dactylographiées au recto seulement, numérotées et agrafées) à l'adresse suivante :

Concours de nouvelles, commissariat du FELIV, 11, rue des Cédres, El Mouradia, Alger, ou par email à : concours.feliv@gmail.com.

La nouvelle devra être

accompagnée d'une fiche de présentation de l'auteur (nom, prénom, adresse, date de naissance...) et être envoyée avant le 6 juillet 2015 (cachet de la poste faisant foi).

Le premier prix repartira avec 100 000 DA, le second 80 000 DA et le troisième 50 000 DA. Les vainqueurs des trois catégories seront dévoilés le 29 juillet, au dernier jour du festival.

L.B.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Villa Abdeltif (El-Hamma)

Jusqu'au 20 mars :
Exposition de photographies «Révéler l'étoffe» de Mayanès Touam.

Galerie Sacré-Art

Jusqu'au 26 mars :
Exposition «Dialogue avec la création» de l'artiste Linda Bougherara.

Cinémathèque de Béjaïa

Jusqu'au 30 mars :
Projection du dernier long-métrage de Lyès Salem, l'Oranais

TNA Gallery

Jusqu'à la fin du mois de mars :
Exposition collective d'arts plastiques et de photographies «Hors Champ» par Mustapha Nedjai, Hella Zoubir, Karim Sergoua, Rachi Djemai, Rachid Nacib, Malek Salah, Adlène Samet et Nasser Medjekane.

Palais de la culture Moufidi-Zakaria

Jusqu'au 29 mars :
«Portraits de femmes algériennes», exposition collective de peinture à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme

Cercle Frantz-Fanon de Riadh El-Feth

Jusqu'au 15 mars :
Exposition picturale d'artisanat d'art (peinture sur verre), présentée par l'artiste peintre Assia Boulehel.

Coup-franc direct



Un débat stérile

Par Anouar M.

La famille du joueur de l'Olympique lyonnais, Nabil Fekir, insiste pour incriminer la FAF pour le choix de leur fils, qui selon eux, n'a pas été convaincu par le président de la Fédération et qui n'est pas intervenu à temps pour le convaincre de rejoindre la sélection nationale. De son côté, le président de la FAF insiste sur le fait que le père du joueur l'empêche de parler directement avec le joueur en plus du fait qu'il se dérobaient toujours, comme s'il ne voulait pas arriver à un accord définitif. C'est donc un flux d'accusations qui s'échange entre les deux parties et chacun y va de son argumentation pour tenter de convaincre un public perplexe qui ne comprend plus rien à cette affaire. En fait, il est à se demander qu'est-ce que cela changera de s'échanger maintenant ces accusations alors que le joueur a pris sa décision et annoncé son souhait de porter les couleurs de la France ? Ce débat est en fait stérile et ne peut rien changer à l'affaire et tout le monde devra maintenant se tourner vers l'avenir pour permettre à la sélection nationale de relever la tête avec des joueurs qui n'ont pas besoin de négocier leur ralliement à l'Algérie et qui viennent avec enthousiasme.

A. M.

Grèce

Arrache s'engage avec Kalloni FC

Lex-international algérien, Salim Arrache, s'est engagé jusqu'à la fin de cette saison avec le club de Kalloni FC, indique vendredi le 11^e au classement du Championnat de première division grecque de football. Arrache arrive du Championnat chinois où il a évolué sous les couleurs de Chengdu Tiancheng. Il est resté six mois avec cette formation et a

inscrit quatre buts en 10 matches. Auparavant, l'attaquant de 32 ans avait joué pour AC Ajaccio lors de la saison 2013-2014, à l'issue de laquelle cette équipe a été reléguée en Ligue deux française. Arrache avait porté les couleurs de la sélection algérienne à 13 reprises pendant l'année 2004, mais il n'a inscrit qu'un seul but.

Coupe d'Algérie de football - 1/4 de finale Le RC Arbaâ rejoint l'ES Sétif en demi-finales

Le RC ARBAA a rejoint l'ES Sétif en demi-finales de la Coupe d'Algérie de football après sa victoire sur le NA Hussein-Dey aux tab (3-1), le match s'étant terminé à égalité (1-1 après prolongations), (mi-temps: 0-0), en quart de finale, disputé vendredi au stade du 20-août (Alger). Les buts de la rencontre ont été inscrits par Etziechel (81) pour le NAHD et Zeddad (90+4) pour le RCA. L'ES Sétif a été la première à valider son billet pour le dernier carré, à la faveur de sa victoire sur la JS Kabylie (2-1), mardi dernier à Sétif. Les deux derniers quarts de finale, «ASM Oran-MO Béjaïa» et «NARB Achir-ASO Chlef» se dérouleront respectivement ce samedi à Oran, et 24 mars à B.B.Arréridj.

Tour international de Blida de cyclisme (2^e étape) Adil Barbari l'emporte

LE COUREUR algérien Adil Barbari du GS Pétroliers, a remporté vendredi au sprint final la deuxième étape du Tour international cycliste de Blida, quatrième épreuve du GTAC-2015, endossant le maillot jaune de leader. A l'issue d'une étape courue entre Mouzaïa-Tipasa-Mouzaïa sur une distance de 123,8 km, Adil Barbari a réalisé un temps de 2h52:04, devant l'Erythréen Mekseb Debesay et le Tunisien Nouissri Ali, crédités du même temps. Adil Barbari, deuxième lors de la première étape de jeudi à Mouzaïa, a endossé le maillot jaune de leader, mais aussi les maillots rouge du meilleur sprinteur et blanc du meilleur espoir. L'Erythréen Mekseb Debesay perd le maillot jaune mais garde le maillot à pois du meilleur grimpeur. Après 31 kilomètres de rodage et de calculs, la première échappée est lancée juste à l'entrée de la ville de Sidi Rached par six coureurs dont quatre Algériens,

Belmokhtar, Hadj Bouzid, Chaâbane et Sassane, reléguant le peloton à l'1'20. Après avoir passé l'ascension des «Trois fermes» (col 2^e catégorie), les six hommes de tête ont été repris à l'entrée du centre ville de Tipasa. En arrivant à Nador, le Syrien Nazir Jasser a pris seul les commandes. Dans la commune de Hadjout, le Syrien s'est fait reprendre par un groupe de six coureurs dont l'Algérien Hadj Bouzid du Club Sovac. A dix kilomètres de l'arrivée, trois coureurs se sont détachés de ce groupe, mais sans arriver à prendre le large sur le peloton, mené par les coureurs érythréens et algériens du GS Pétroliers qui ont réussi à rejoindre les trois hommes de tête et disputer l'arrivée au sprint final. La troisième et dernière étape du Tour international de Blida sera disputée samedi entre Zeralda et le mont Chréa sur un parcours de 120 kilomètres.

Ligue des champions (seizième de finale aller)

L'USMA à l'épreuve de l'AS Pikine

L'USM Alger, troisième et dernier représentant algérien en Ligue des champions d'Afrique affronte cet après-midi la formation sénégalaise de l'As Pikine au stade Omar Hamadi d'Alger avec la ferme intention de prendre option pour la qualification au prochain tour avant même la manche retour.

Par Anouar M.

Les gars de Soustara qui se sont qualifiés pour les seizièmes de finale après avoir pris le dessus sur les Tchadiens de Foulah FC souhaitent continuer sur la même lancée et aller loin dans cette compétition. Même s'ils restent sur une élimination amère en Coupe d'Algérie face à l'ASO Chlef, les Usmistes ont vite fait d'oublier cette rencontre et se sont concentrés sur la préparation de ce rendez-vous face à l'AS Pikine, qui reste une équipe inconnue au bataillon. L'Allemand, Otto Pfiser, coach de l'USMA, a remobilisé sa troupe qui est maintenant prête à relever ce défi. Pour ce match, la formation algéroise devrait récupérer Fahem Bouazza, alors que le



Les Rouge et Noir souhaitent se qualifier pour le prochain tour

gardien international, Liamine Zemmamouche, était jusqu'hier indécis étant donné qu'il souffrait encore d'une blessure. Malgré cela, le staff technique devrait trouver des solutions pour mettre en place une équipe solide capable de l'emporter et donc de prendre option pour la qualification. On croit savoir que le staff technique est quelque peu remonté contre la star du moment, Belaïli, qui pourrait se retrouver sur le banc par mesure disciplinaire. De son côté, l'équi-

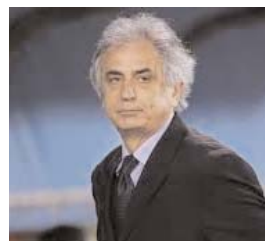
pe sénégalaise sera privée de plusieurs joueurs dont le défenseur Cheikh Wade. Le champion du Sénégal s'est déplacé en Algérie avec un effectif décimé. Pour des soucis de papiers, Yahya Fall n'a pas effectué le déplacement. Le défenseur central Cheikh Wade (buteur contre l'EFO) et Serigne Modou Ndiaye sont à l'infirmerie. D'autre part, l'entraîneur de l'AS Pikine Alassane Dia s'attend à un match difficile car l'adversaire est plus expérimenté.

A. M.

Equipe japonaise de football

Hailhodzic «sûr» de réussir dans sa nouvelle mission

Le nouveau sélectionneur de l'équipe japonaise de football, le Bosnien Vahid Halilhodzic, s'est dit «sûr» de réaliser de bons résultats, estimant que le Japon a les moyens d'y parvenir. «Je suis sûr que nous pouvons accomplir de grandes choses. Les résultats de l'équipe ont décliné depuis la Coupe du monde, mais elle a la capacité de rebondir pour réussir», a affirmé Coach Vahid, cité par les médias locaux. Halilhodzic, qui avait dirigé la barre technique de l'équipe algérienne avec à la clé une qualification historique pour les 1/8^e de finale de la Coupe du monde 2014 au Brésil, succède au Mexicain, Javier Aguirre, limogé



après l'élimination des Japonais en quart de finale de la Coupe d'Asie des nations disputée en Australie. «Je suis vraiment heureux d'être ici. Je sens que j'ai une grande responsabilité, mais je suis aussi là pour cette raison», a-t-il ajouté. La première mission de

Halilhodzic est de qualifier le quadruple champion d'Asie pour la Coupe du monde 2018. Pour cela, il compte utiliser le même schéma de progression qu'avec l'équipe d'Algérie, qu'il a fait basculer du 53^e au 17^e rang mondial en trois ans. «Quand j'ai pris l'Algérie en main, elle était au même stade. On n'a pas connu le succès de suite, mais avec un peu de temps, de travail et de patience, je pense que nous aurons de bons résultats», a souligné le technicien bosnien. Le nouveau coach du Japon effectuera ses grands débuts sur le banc, à l'occasion des deux matches amicaux contre la Tunisie le 27 mars et l'Ouzbékistan, le 31, à Tokyo.

Qatar SC

Deux semaines d'indisponibilité pour Halliche

Le défenseur international algérien de Qatar SC (division 1 qatarie de football) Rafik Halliche, victime d'une déchirure musculaire, devra s'éloigner des terrains pendant deux semaines, selon un nouveau diagnostic, rapporte vendredi la presse locale. Le joueur algérien devra ainsi rater les deux prochaines sorties de son équipe en Championnat, samedi en déplacement face Essad (22^e journée), et vendredi prochain à domicile face à Al-

Khriyyat, dans le cadre de la 23^e journée. Halliche a dû manquer, pour le même motif, le match remporté par son équipe face à Echamal (2-1) mercredi soir dans le cadre du Championnat. D'accord, Halliche a déclaré forfait pour les deux matches amicaux de l'équipe nationale, prévus à Doha (Qatar), le 26 mars face au pays hôte, et le 30 mars face à Oman. Le défenseur central de 29 ans, fait partie de la liste élargie de 37 présélectionnés, dévoi-

lée vendredi par le coach national, Christian Gourcuff. Outre Halliche, l'autre défenseur central des Verts, Essad Belkalem (Trabzonspor/Turquie), est toujours convalescent et sa participation au tournoi de Doha est quasiment impossible. Pour pallier ces déficiences, Gourcuff devrait tester à l'occasion Farouk Chafai (USM Alger) et Djamel Benlamri (JS Kabylie), les deux défenseurs centraux qui font partie de ladite liste.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Point d'ordre Chine : des mots et des réponses

Par Nazim Rochd

Coup sur coup, au début de ce mois, deux officiels chinois ont fait des déclarations qui n'augurent rien de bon pour les Etats-Unis. Ils auraient dû s'y attendre, à moins de considérer qu'une puissance comme la Chine allait les laisser imposer, impunément, leur diktat sur le monde. Il y a d'abord eu Qu Xing, l'ambassadeur chinois en Belgique qui a dérogé à la réserve traditionnelle de la diplomatie de son pays. Il a déclaré : «Les Etats-Unis ne sont pas disposés à voir leur présence s'affaiblir dans le monde, mais le fait est que les ressources du pays sont limitées, et qu'il lui sera difficile de maintenir son influence sur la politique internationale». Une façon de faire irruption, en allusion à peine voilée sur la scène est-européenne où se déroule une tragédie, sur fond d'échec de la stratégie atlantiste en Ukraine. Plus explicite sera, quelques jours plus tard, le ministre des Affaires étrangères Wang Yi, qui a rappelé que «la Chine et la Russie sont tous deux membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU» et qui a annoncé une alliance entre les deux nations pour poursuivre leur «coordination» et leur «coopération stratégique pour maintenir la paix et la sécurité internationales». Pour le spectacle, à l'instar de ce que produit l'Occident, les deux pays commémoreront, ensemble, le 70^e anniversaire de la fin de la Guerre mondiale. Une marque de rapprochement adressée à Washington et à ses satellites. Il aurait été étonnant qu'il en fût autrement, face à l'arrogance étatsunienne, à leurs tentatives perma-

mentales de déstabilisation, à leur soutien délibéré aux «opposants», à leur propagande méprisante et à la diabolisation de l'Etat chinois. Peut-être, les Etats-Unis n'ont pas mesuré l'intelligence de leur cible, aveuglés par leur sentiment de puissance. Peut-être, à travers un monde devenu trop petit pour le profit, les entreprises chinoises réalisent des percées et conquièrent des espaces, sans qu'il soit possible de les contrer, pour cause qu'elles ne font que procéder selon les règles de la «liberté du commerce». Alors, il fallait trouver d'autres angles d'attaque. Un «printemps» chinois, qui mettrait à bas le «régime», qualifié toujours de communiste, malgré les ruptures qui ont été faites, pour détruire un concurrent dont on ne sait plus les limites de son expansion. Pour que soit livré le marché chinois aux produits occidentaux. La guerre menée utilise des moyens aussi médiocres que dérisoires, qui ne bernent, au plus, que les opinions occidentales, sans effets aucun sur la Chine. Telle la médiatisation des pérégrinations internationales et des simagrées de l'archaïque et féodal Dalai-lama ou la promotion de «droits-délimités» sans ancrage autre que celui des médias occidentaux. Quitte à faire croire que si contestation il y a elle ne saurait s'exprimer à travers le désir de retour à la dictature du clergé bouddhiste. Quitte à mépriser les Chinois, au point de leur dénier la capacité de résoudre leurs problèmes politiques sans l'ingérence étrangère. Ceci étant, nous devinons les sourires à Pékin devant tant d'indigence et, aujourd'hui, c'est à des fermes mises en garde que nous assistons.

N. R.

Ouled Aissa

Un terroriste capturé

UN TERRORISTE a été capturé, avant-hier, par les forces de sécurité dans la région d'Ouled Aissa (40 km au sud-est de la wilaya de Boumerdès), avonous appris de sources sécuri-

taires. Au cours de l'arrestation de cet individu armé, une arme été récupérée par les forces de sécurité qui ont agi sur la base de renseignements faisant état de sa présence dans la région.

L'identité du terroriste n'a pas été révélée. Il est utile de rappeler qu'en janvier dernier, la même région d'Ouled Aissa avait enregistré la reddition de deux terroristes.

A. Ammar

Tizi Ouzou

Deux escrocs arrêtés par la police

Les éléments de la sûreté de la wilaya de Tizi Ouzou viennent de mettre fin aux agissements de deux individus qui se faisaient passer comme des employés d'Algérie Poste. Dans un communiqué émanant de la cellule de communication du même corps constitué, il est précisé qu'un individu dont le nom répond aux initiales K. H. (37 ans) qui se faisait passer pour un receveur de poste a été interpellé avec son complice K. A. (28 ans) au courant de la semaine écoulée par les services de police à Tizi-Ouzou pour avoir escroqué un citoyen en lui soutirant la somme de 50 600 DA de son compte. Toujours selon la même source, l'individu en question s'était présenté au citoyen avec son complice au niveau de l'agence postale de la nouvelle ville de Tizi-Ouzou pour lui proposer ses services et lui demander de lui remettre son chèque et sa carte d'identité, un document qu'il a ensuite trafiqué en y apposant sa photo ce qui lui a permis de retirer cette somme. Les deux individus présentés au parquet de Tizi-Ouzou ont été placés sous mandat de dépôt pour escroquerie, faux et usage de faux et usurpation d'identité.

Hamid M.

LE JOUEUR FRANCO-ALGERIEN NABIL FEKIR RESTE EN FRANCE



Loumis

Djalou@hotmail.com

Eau potable à Béjaïa

La conduite principale rétablie

Les travaux de réfection et renouvellement de la conduite principale alimentant ces communes à partir du barrage Tichi-Haf, endommagée pour rappel, le 28 février par les crues de Oued Soummam au niveau du lieudit Amtik Ouguemoune, ont été achevés.

Par H. Cherfa

Le rétablissement de l'eau potable dans la ville de Béjaïa et les communes voisines, notamment Oued-Ghir, Amizour, Thala Hamza devrait intervenir dès ce matin. Les travaux de réfection et renouvellement de la conduite principale alimentant ces communes à partir du barrage Tichi-Haf, endommagée pour rappel, le 28 février par les crues de Oued Soummam au niveau

du lieu dit Amtik Ouguemoune ont été achevés, avant-hier, grâce aux efforts engagés par les entreprises SNTF (Algérie) et CRCC (Chinoise) ainsi que les engins de l'ANP. «Des essais ont été effectués par les services techniques de IADE et de la direction de l'hydraulique hier pour contrôler la solidité et surtout la résistance des 400m de conduite renouvelés à la pression de l'eau», a indiqué hier M. Saâdi, directeur de l'hydraulique. Une bonne nouvelle en

somme pour les 300 000 foyers privés d'eau potable depuis 20 jours dans les autres communes. Pour rappel, la ville de Béjaïa et les communes de l'est telles que Tichy Aokas, Souk El-Tennine etc. étaient totalement privées d'eau potable pendant plus d'une semaine avant la réparation de la conduite principale qui les alimente depuis la source bleue (El-Aïncer Azegzaw) à Bordj Mira.

H. C.

Marche contre la vie chère à Béjaïa

«Nous avons besoin d'actions concrètes pas de chiffres»

L'association pour la défense des intérêts du consommateur (ADIC) a organisé hier une marche contre la vie chère dans les rues de Béjaïa. Cette action de protestation, deuxième du genre en deux mois seulement, a eu pour slogans: «Souk Yerna El Djiv Yekhla, les prix s'envolent et les poches sont vides», «Pays riche, peuple pauvre», «Les

jeunes dans la galère et les vieux dans la misère», «consomme, ta gueule!», «Béjaïa capitale de la cherté de la vie», etc. Quelques dizaines de personnes dont des animateurs associatifs, des jeunes chômeurs ont répondu à l'appel à la marche qui a débuté à partir de la maison de la culture de Béjaïa jusqu'au siège de la wilaya où un rassemblement et des prises de paroles ont eu lieu. Les intervenants ont, tour à tour, dénoncé «la cherté de la vie à Béjaïa et l'érosion du pouvoir d'achat du citoyen qui n'en peut plus». Ils n'ont pas manqué d'évoquer la flambée des prix des produits de large consommation depuis des mois sans qu'«aucune mesure concrète ne soit adoptée pour y faire face», de leur avis. «La pomme de terre, la tomate, la courgette, les oignons, les fruits qui se maintiennent à des prix très élevés depuis plusieurs semaines en dépit de leur disponibilité» sont là pour prouver que rien n'est fait pour soulager le citoyen, nous confie un manifestant. Des exemples ont été donnés aussi par les protestataires pour justifier leur action. La qualité du lait et mauvaise distribution quand il est disponible, la cherté du poulet, des œufs, de la sardine et du poisson de mani-

re générale dans la ville de Béjaïa et ses environs, l'habillement, l'immobilier (vente et location), l'état des routes, etc. Le béton qui a envahi les terres agricoles au détriment de l'agriculture, etc. autant d'exemples donnés à l'occasion. Pour M. Adjlia qui est président d'ADIC, «cette situation est due au manque de contrôle et de répression, le défaut d'affichage, la concurrence déloyale, et aussi l'absence de volonté de décréter des mesures pour y mettre fin». Et dans d'autres wilayas des produits produits à Béjaïa se vendent moins chers que chez nous. M. Adjlia estime que «de citoyen continue de s'appauvrir, fatalement, alors que le pays est riche». Il a déploré par la suite «l'absence des élus, notamment ceux de l'APC de Béjaïa et l'absence des autorités et d'actions pouvant soulager le consommateur de cette perpétuelle saignée». Il a, ensuite, dénoncé les chiffres de la DCP, disant que le consommateur a besoin d'un travail de façon à ramener les prix à leur niveau normal en s'attaquant aux véritables problèmes. Le prix de l'électricité et les coupures récurrentes de cette énergie ont été également dénoncés par les manifestants.

Hocine Cherfa